

RÉSUMÉ

De la connaissance à la sphère publique : table ronde sur le transfert de connaissances

FAITS SAILLANTS

Principaux obstacles qui entravent le transfert de connaissances dans le domaine du développement des enfants et des jeunes

- La nature multidisciplinaire et interdisciplinaire des connaissances à communiquer, conjuguée au caractère évolutif du développement des enfants.
- La difficulté de vulgariser l'information pour une multitude de publics.
- Le manque de mobilisation des ressources, qu'elles soient financières, humaines ou en temps.
- La formation parfois inadéquate, tant pour le développement des compétences requises pour bien vulgariser les résultats de recherche que pour l'appropriation des concepts et des résultats.
- Les activités de transfert de connaissances ne sont pas valorisées et reconnues à leur juste valeur dans le milieu universitaire.
- L'absence ou l'inefficacité des stratégies mises en place pour rendre l'information facilement accessible et pour la mettre en pratique, sous la forme d'interventions notamment.
- Les difficultés en termes d'accès et de disponibilité des résultats de recherche au moment opportun afin d'être utile.
- Les résultats de recherche sont parfois contradictoires.

Principales conclusions émises par les panélistes

- Les experts en communication scientifique sont les personnes les mieux placées pour vulgariser les résultats, mais doivent le faire de concert avec les chercheurs.
- La reconnaissance des activités de transfert au sein des communautés scientifiques et universitaires devrait être favorisée.
- La bonne information doit être rendue disponible au bon moment et pour la bonne personne qui possède les bons outils pour se l'approprier.
- Le transfert de connaissances doit être une co-construction des savoirs et on doit ainsi privilégier une approche collaborative entre les chercheurs, les ministères et organismes, les intervenants et le grand public.
- Une réflexion sur la conceptualisation des indicateurs par les différents acteurs serait grandement bénéfique pour arrimer les besoins en termes de connaissances et favoriser l'utilisation de ces indicateurs.

PARTICIPANTS¹

Michel Boivin	professeur à l'école de psychologie, Université Laval
Sonia Daly	conseillère Soutien aux communautés, Avenir d'enfants
Frederico Fonseca	directeur des politiques et des relations interministérielles, Secrétariat à la jeunesse du Québec
Johanne Kingsbury	coordonnatrice des intervenants, Toujours ensemble
Valérie Saisset	directrice générale de la recherche, de l'évaluation et des statistiques, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec
Benoît Sévigny	directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, Fonds de recherche du Québec

ANIMATEUR

Bertrand Perron	directeur, Directions des enquêtes longitudinales et sociales, ISQ
------------------------	--

Question générale – tour de table : En vous rapportant aux rôles qu'une organisation comme la vôtre peut jouer en matière de transfert de connaissances, selon vous, quel est le principal obstacle (défi ou enjeu) qui entrave le transfert de connaissances dans le domaine du développement des enfants et des jeunes?

Synthèse de la réponse de Michel Boivin

Le défi du transfert de connaissances est double.

Tout d'abord, la nature même des connaissances à communiquer constitue un premier défi. En effet, la compréhension du développement des enfants requiert des approches multidisciplinaires et interdisciplinaires. De plus, le développement des enfants étant un processus qui évolue dans le temps, des expertises spécifiques selon l'âge des enfants sont nécessaires. Faire la synthèse de ces connaissances est donc une démarche complexe. Par ailleurs, le savoir est dynamique : il faut des experts pour saisir toutes les nuances d'un résultat scientifique.

Ensuite, les groupes d'intérêt, les groupes-cibles et les auditoires multiples rendent le transfert des connaissances compliqué. C'est pourquoi des structures ou mécanismes permettant la coexistence des personnes qui travaillent dans le développement des connaissances (les chercheurs) et des communicateurs sont requis.

¹ Les propos rapportés dans ce résumé n'engagent aucunement les organisations et institutions d'attache des panélistes.

Synthèse de la réponse de Sonia Daly

Le modèle d'injection et d'appropriation des connaissances est complexe.

Il y a, en effet, une question de dualité : d'un côté, le modèle le plus fréquent de transfert de connaissances est conçu généralement de manière à ce qu'un émetteur communique le savoir à un récepteur. Cette façon de faire implique que le récepteur s'adapte au message.

De l'autre côté, une fois que le message est accueilli par le récepteur, l'appropriation du message est essentielle. On assiste à l'avenir d'enfants à de nombreuses demandes de formation et il n'est pas rare qu'une même formation soit demandée de façon récurrente. L'appropriation des connaissances sur le développement des enfants par les agents sur le terrain est difficile et complexe, puisqu'il revient à ces personnes de faire le pont entre le savoir « scientifique » et les besoins du milieu.

Synthèse de la réponse de Benoît Sévigny

La littérature portant sur le transfert des connaissances montre qu'il existe trois principaux obstacles à la réalisation de ce transfert : 1) Le manque de mobilisation des ressources, qu'elles soient financières, humaines ou en temps; 2) La formation est parfois inadéquate, tant pour le développement des compétences requises pour bien vulgariser les résultats de recherche que pour l'appropriation des concepts et des résultats par les récepteurs; 3) Les activités de transfert de connaissances ne sont pas valorisées et reconnues à leur juste valeur dans le milieu universitaire.

Synthèse de la réponse de Frederico Fonseca

Déjà, il est possible d'accéder à diverses connaissances sur plusieurs sujets. Quelles sont les raisons qui font que les connaissances ne se rendent pas jusqu'aux publics cibles? La question devrait plutôt être : quelles stratégies ont été mises en place pour assurer le transfert des connaissances? Afin d'y répondre adéquatement, l'expérience des intervenants devrait être sollicitée. Leur expérience est essentielle puisque le transfert des connaissances repose sur la simultanéité de la disponibilité de l'information et de l'écoute des publics cibles. Donc, le principal obstacle serait le manque ou l'inefficacité des stratégies mises en place pour aller chercher l'information et la rendre facilement accessible.

Synthèse de la réponse de Johanne Kingsbury

L'un des obstacles au transfert des connaissances est la question de la vulgarisation de l'information pour une multitude de publics, dont les intervenants et les parents, chez qui les habiletés et les bagages de connaissances sont très variables. De plus, cet obstacle est amplifié par la difficulté de mettre en pratique, sous la forme d'interventions, les résultats de la recherche. Il y aurait lieu de prendre le temps d'identifier clairement les meilleures pratiques recommandées dans les publications scientifiques, puisque c'est ce dont les milieux ont réellement besoin.

Un autre obstacle réside dans l'accès aux résultats de la recherche. Les résultats présentés dans les différentes publications scientifiques ne sont accessibles facilement ni pour les organismes communautaires ni pour les groupes d'intervenants.

Synthèse de la réponse de Valérie Saisset

Les connaissances issues de la recherche sont indispensables pour développer des politiques et des programmes. Les ministères se basent de plus en plus sur des données probantes afin de concevoir des plans d'action efficaces et efficients. Dans cette optique, les chercheurs agissent à titre d'intermédiaire entre les données et la gouverne. Cependant, pour être utile, l'information doit être disponible au moment opportun, ce qui n'est pas toujours le cas. Il s'agit donc ici d'un premier obstacle au transfert des connaissances.

Un second obstacle au transfert des connaissances des résultats scientifiques et à leur utilisation par les ministères réside dans la capacité à évaluer la qualité des résultats des recherches. Le récepteur de l'information doit être en mesure d'évaluer la qualité de l'étude, de comprendre le contexte de celle-ci et de mesurer si un résultat est généralisable. Ceci est d'autant plus important lorsque les résultats des recherches ne font pas consensus.

Questions aux panélistes

Une question par panéliste, dont la réponse est suivie d'une intervention d'autres panélistes

Question 1 adressée à Benoit Sévigny

Lors de la rencontre « Les chercheurs dans la sphère publique », tenue en décembre 2015, les Fonds de recherche ont présenté des objectifs liés à l'amélioration de la pratique en matière de mobilisation des connaissances et à une plus grande reconnaissance des activités de diffusion des connaissances des chercheurs. Une table ronde, tenue dans les jours suivants, s'interrogeait sur les compétences des chercheurs en matière de transfert de connaissances. Pouvez-vous nous dire quels sont les grands constats qui se dégagent de ces réflexions en termes de conditions qui favoriseraient un meilleur transfert de connaissances?

Synthèse de la réponse de Benoit Sévigny

Plusieurs groupes mettant en doute des consensus scientifiques ont pris une place importante dans les médias ces dernières années : par exemple, la négation du réchauffement climatique ou le mouvement antivaccination. C'est en réaction à ces mouvements qu'un processus de consultation a été mis en place par les Fonds de recherche du Québec. Ces consultations se sont terminées avec la tenue d'un forum dont l'objectif était de comprendre et tenter de lutter contre la désinformation.

Quatre grands constats peuvent être faits :

1. Les chercheurs n'ont pas tous les habiletés nécessaires pour faire ce genre de communication : comment mieux les soutenir? D'autant plus que les logiques (ou même le langage) scientifique et médiatique ne sont pas les mêmes. Également, l'intérêt de communiquer les résultats à tous les publics n'est pas nécessairement présent chez tous les experts.
2. Les universités ne reconnaissent pas suffisamment les activités de transfert de connaissances dans le cursus des chercheurs.
3. Les médias, dont le but est de fournir toute l'information au grand public, ont parfois des difficultés à vulgariser les résultats portant sur des phénomènes complexes, ce qui peut entraîner de mauvaises interprétations.

4. Toutefois, puisque la grande majorité des recherches sont effectuées avec des fonds publics, il y a une forme d'obligation de devoir diffuser au grand public les connaissances issues de ces recherches. Il est donc impératif de mettre en place des mécanismes permettant d'assurer cette communication.

En considérant ce qui précède, les pistes d'action suivantes ont été identifiées :

- Améliorer la formation des chercheurs en vulgarisation de l'information, à savoir comment communiquer les résultats de leur recherche aux médias et, inversement, encourager la curiosité scientifique chez tous les publics.
- Favoriser la reconnaissance des activités de transfert de connaissances au sein des communautés scientifique et universitaire.
- Renforcer les liens entre les organismes de recherche, incluant les chercheurs eux-mêmes, et les médias.
- Réfléchir à l'élaboration de mécanismes qui permettent aux journalistes de communiquer plus facilement et plus directement avec les chercheurs et qui permettent d'assurer à tous des formations de qualité pour vulgariser les résultats.

Synthèse de la réaction de Michel Boivin

Tout d'abord, les chercheurs ne sont pas nécessairement les meilleures personnes pour agir au premier plan dans les transferts de connaissances. Ils sont des experts en recherche et non en vulgarisation, celle-ci étant un champ disciplinaire en soi. Les experts en communication scientifique sont les personnes les mieux placées pour vulgariser et rendre intelligibles les résultats pour les non-initiés. Toutefois, les chercheurs doivent collaborer au processus de vulgarisation afin de mettre en contexte les résultats obtenus. Les médias, de leur côté, devraient également avoir un intérêt pour les résultats diffusés et une réelle volonté de les rendre et de les interpréter de façon juste. Ainsi, les chercheurs doivent être impliqués dans le processus, mais ne peuvent pas en être les seuls responsables.

Ensuite, la vulgarisation doit se baser sur des synthèses et non sur une seule étude, un seul résultat. Comme mentionné par M. Sévigny, les exercices de synthèse des connaissances faits par les chercheurs sont un travail peu valorisé dans le milieu universitaire, ce qui entrave le processus de transfert des connaissances.

Question 2 adressée à Michel Boivin

Pour que les politiques, les programmes et les interventions puissent bénéficier de manière optimale des transferts de connaissances, ces derniers doivent être fondés sur la communication efficace et intelligible de preuves scientifiques solides. Comment les études longitudinales contribuent-elles à établir de telles preuves? Et considérant la complexité des analyses longitudinales qui défendent ces preuves, les chercheurs ne sont-ils pas les acteurs les mieux placés pour vulgariser les résultats?

Synthèse de la réponse de Michel Boivin

La valeur ajoutée des études longitudinales vient du fait que celles-ci permettent de mesurer l'évolution de certains phénomènes avant et après une exposition donnée. Deux éléments doivent être considérés lors de l'élaboration du devis de l'étude : 1) prévoir les éléments à mesurer (quand commencer à les mesurer, comment les mesurer, etc.), 2) anticiper la variabilité des phénomènes à étudier dans la population.

Ensuite, les données recueillies doivent être de qualité et mesurer adéquatement l'exposition visée, par exemple la fréquentation d'un service de garde.

D'autres éléments ajoutant de la valeur aux études longitudinales sont le contrôle des biais de sélection et la possibilité de réaliser des essais randomisés. Il s'agit donc d'outils très puissants qui devraient être conçus de façon à inclure les mesures pertinentes pour les ministères ou organismes de transfert.

La pertinence est une autre dimension de la qualité d'une étude. Ainsi, pour étudier l'influence de la fréquentation d'un service de garde pendant la petite enfance, les chercheurs, au moment de concevoir l'étude, doivent être informés des modifications à venir dans le programme ou des normes régissant les services de garde. Il y a ici matière à réflexion quant à la façon de tenir informés les chercheurs des changements de politiques à venir afin qu'ils puissent bien anticiper les mesures à prendre et fournir aux ministères et aux intervenants des informations pertinentes.

Question 3 adressée à Valérie Saisset

Financée en majeure partie par des ministères, l'ELDEQ souhaite éclairer les orientations prises dans l'élaboration de programmes et politiques publiques. En plus d'informer la gouverne, l'étude vise à fournir des résultats aux intervenants et au grand public. Par quels moyens les résultats d'une étude longitudinale comme l'ELDEQ peuvent être transmis à la gouverne tout en répondant, au mieux, aux besoins des ministères? Comment les ministères peuvent-ils favoriser la transmission de leurs besoins aux chercheurs afin de s'assurer que ces derniers en tiennent compte dans leurs recherches?

Synthèse de la réponse de Valérie Saisset

Le transfert de connaissances est un peu comme une course à relais : la donnée probante passe des chercheurs du milieu scientifique aux chercheurs des ministères et organismes, puis aux intervenants, pour finalement se retrouver dans le grand public. Le tout doit se réaliser au bon moment et c'est là peut-être le défi principal du transfert de connaissances. La bonne information doit être rendue disponible au bon moment et pour la bonne personne, qui elle, possède les bons outils pour se l'approprier.

La complexité du transfert de connaissances vient donc de plusieurs aspects devant être pris en compte lorsque la donnée doit être mise à disposition dans un ministère : la disponibilité des ressources humaines capables de s'approprier les connaissances, l'arrimage avec l'agenda du ministère, la vulgarisation des connaissances, la vision stratégique, les différents enjeux qui font la une des médias, etc.

De plus, le réseautage avec les chercheurs est un élément important favorisant l'utilisation des résultats de recherche par les ministères. Par exemple, un processus de collaboration s'est développé au sein de notre direction qui a le mandat du transfert de connaissances et permet des échanges entre les acteurs. Également, les actions concertées organisées avec les Fonds de recherche du Québec permettent à des chercheurs de mettre davantage l'accent sur l'utilité des données que sur les aspects méthodologiques. La webdiffusion est aussi de plus en plus utilisée pour partager les connaissances.

Finalement, un autre aspect important est l'actualisation des résultats. Les études ne sont pas toujours reproduites. Les données disponibles peuvent donc dater de plusieurs années et il devient alors difficile d'appuyer une action sur des résultats sans savoir si le contexte a évolué.

Question 4 adressée à Frederico Fonseca

La *Politique québécoise de la jeunesse 2030* qui vise les 15 à 29 ans a été diffusée récemment. Pouvez-vous nous expliquer quel rôle les données probantes ont joué dans l'élaboration de cette politique et selon quel processus elles ont été mises en valeur? Aussi, comment comptez-vous poursuivre l'utilisation de données issues de la recherche dans le cadre de la stratégie d'action rattachée à la politique jeunesse et quels objectifs sont visés par l'utilisation de données probantes?

Synthèse de la réponse de Frederico Fonseca

En vue de préparer la deuxième politique jeunesse du Québec, le Secrétariat à la jeunesse a, en premier lieu, confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de documenter certaines sphères de la vie des jeunes telles que l'emploi, la santé et l'éducation. Ensuite, les ministères et organismes ont été invités à faire connaître leurs priorités pour les jeunes québécois et la littérature scientifique a été consultée afin de concevoir des modèles conceptuels qui serviraient de base théorique à la politique. Puis, de nombreux experts, rattachés notamment à l'Observatoire Jeunes et Société, ont été sollicités afin de commenter les modèles proposés. À la suite de ces opérations, une tournée régionale de consultation a été organisée, et un site Web a été créé, afin d'obtenir l'avis et l'opinion des jeunes. La dernière étape du processus a été de convier des corporations et des organismes de la société civile à donner leur avis. Enfin, des tableaux de bord seront élaborés pour suivre l'évolution de la situation des jeunes québécois.

Pour la gouverne, comme on a pu le voir dans le processus décrit précédemment, les données probantes sont très importantes puisqu'elles constituent non seulement le point de départ de la réflexion pour identifier des problématiques d'intérêt, mais viennent aussi appuyer leurs propos. Une fois la problématique identifiée, les chercheurs soutiennent la gouverne en canalisant les connaissances à l'aide d'un cadre conceptuel. Des tableaux de bord conçus par la suite permettront de suivre dans le temps les indicateurs et éventuellement les meilleures pratiques.

Finalement, il semble pertinent de préciser que le contexte gouvernemental actuel favorise justement la recherche de données probantes sur lesquelles reposent l'efficacité et l'efficience des mesures mises en place. Les démonstrations d'efficacité sont devenues essentielles et créent des opportunités pour le domaine de la recherche.

Question 5 adressée à Sonia Daly

Votre expérience auprès des groupes communautaires et vos fonctions à Avenir d'enfants vous ont permis de participer à des initiatives de transfert de connaissances visant directement des intervenants et des parents de jeunes enfants. Comment les connaissances sur le développement des tout-petits doivent-elles être « traduites » pour provoquer des changements de pratique chez les intervenants et les parents? Le transfert de connaissances laisse sous-entendre que ce processus part des scientifiques pour aller vers les utilisateurs de données. Devrions-nous plutôt le concevoir comme un processus de partage qui doit aussi intégrer les points de vue des intervenants et des parents eux-mêmes?

Synthèse de la réponse de Sonia Daly

La conception qu'on a du processus de transfert des connaissances est très importante. Elle détermine l'information qui sera communiquée tout comme la façon dont elle sera reçue. Toutefois, la conception la plus répandue repose sur une dynamique unilatérale de l'expert vers le public, ou vers les milieux d'intervention. Cette conception est également associée à une verticalité, voire à une hiérarchisation des savoirs. Pourtant, il pourrait y avoir tellement plus.

On gagnerait à adopter une vision bilatérale, c'est-à-dire une vision allant du haut vers le bas et du bas vers le haut. Selon mon expérience, le transfert des connaissances est plutôt une co-construction des savoirs; c'est également une quête de sens dans plusieurs contextes. Les informations communiquées doivent s'arrimer avec la façon dont les gens voient le monde. Si ces informations s'éloignent trop de cette perception, elles n'ont pas d'échos dans la population qui en a peut-être le plus besoin.

Les données probantes et rigoureuses sont importantes et la recherche est un vecteur de changement puissant. Cependant, la recherche n'est pas seulement une question de tête, elle est aussi une question de cœur. La recherche qualitative, par exemple, est une recherche émancipatrice.

Comment faire pour rapprocher le monde « scientifique » du monde « de l'intervention » : envisager d'autres modèles de recherche? Comme la recherche qualitative ou encore la recherche action ou collaborative? La recherche collaborative est une des façons qui pourraient amener un partage de pouvoir.

Synthèse de la réaction de Benoît Sévigny

Les Fonds de recherche du Québec soutiennent effectivement les actions concertées qui encouragent la recherche collaborative.

Synthèse de la réaction de Bertrand Perron

L'Institut de la statistique du Québec a récemment collaboré à un projet qui alliait recherche quantitative et recherche qualitative : l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015 (EQEPE)*. Le volet quantitatif, réalisé par l'Institut, a approché près de 15 000 parents, alors que le volet qualitatif, réalisé par un chercheur associé au projet, a impliqué environ 75 parents. Il sera intéressant de voir comment le croisement de ces deux types de savoir se fera et jusqu'à quel point il aura de l'impact sur la planification d'interventions visant le bien-être des jeunes enfants.

Question 6 adressée à Johanne Kingsbury

Nous l'avons vu plus tôt, l'objectif principal de l'ELDEQ est de mettre au jour les facteurs qui influencent les parcours des enfants et des jeunes vers la réussite scolaire. L'ISQ produit depuis quelques années des résultats reliés à cet objectif, sous forme de fascicules qui se veulent plus accessibles que les articles publiés dans des revues scientifiques. Ces fascicules ont même fait l'objet de courtes synthèses regroupées dans la trousse Synel. Selon vous qui œuvrez pour la prévention du décrochage scolaire, quelle utilité les intervenants arrivent-ils à donner à de tels outils de transfert de connaissances? Quelles suggestions feriez-vous à l'ISQ et à ses partenaires qui travaillent à produire et à diffuser des résultats sur la réussite scolaire sachant que les données sur la fréquentation de l'école secondaire sont à exploiter?

Synthèse de la réponse de Johanne Kingsbury

L'importance de la vulgarisation des résultats de recherche n'est plus à démontrer. Celle-ci est mise à contribution régulièrement pour l'élaboration de programmes. Par exemple, la trousse Synel, produite par l'Institut de la statistique du Québec, a été utilisée par l'organisme Toujours Ensemble. Ce dernier s'est appuyé sur les données disponibles dans la trousse pour mettre en place le programme Sac à dos.

Un plus grand nombre d'experts en communication qui comprennent la situation des gens vulnérables devrait être mis à contribution afin que les mesures proposées par la recherche s'appliquent à la réalité et aux besoins des familles vulnérables. Il importe de favoriser un rapprochement entre les intervenants et la recherche dans

les deux sens. C'est-à-dire que les observations faites sur le terrain par les intervenants pourraient être considérées dans la conception des projets de recherche.

En parallèle à ces observations, il faut également former les intervenants pour qu'ils puissent comprendre les tenants et aboutissants des problématiques rencontrées sur le terrain et les liens à faire avec les résultats de recherche. À ce titre, la trousse Synel a servi de document de formation et a eu un impact positif.

Le dernier point à souligner est la définition des concepts clés, par exemple celui de la réussite scolaire. Certes, le taux de diplomation est un indicateur de réussite scolaire, mais il n'est pas le seul; d'autres éléments devraient également être pris en considération dans la définition de la réussite, par exemple la formation préparatoire à l'emploi. Une réflexion sur la conceptualisation des indicateurs par les différents acteurs serait grandement bénéfique. Que représentent les indicateurs? Que mesurent-ils? Est-ce vraiment ce que nous voulons?

Synthèse des interventions du public

- Les informations issues de la recherche ne sont pas de qualité égale; ainsi, les connaissances ne sont pas toutes transférables. Il y a de bonnes recherches, mais il y en a des mauvaises. Il faut être en mesure de les distinguer et les experts sont les personnes les mieux placées pour le faire.
- Les ministères sont sensibles à la problématique et à l'importance de savoir lire les recherches. Les ressources (des ministères) doivent être en mesure d'avoir un œil critique sur les résultats présentés.
- Les connaissances évoluent; un des exemples de ce fait vient des recherches sur les changements climatiques qui ont généré beaucoup de données. D'abord, une synthèse des connaissances doit être faite, puis répétée. Les constats tirés à un moment donné sont différents de ceux qui seront faits ou de ceux qui ont été faits. La connaissance est rarement définitive.
- Il y a une faible reconnaissance pour les études qui cherchent à reproduire des résultats, le financement étant principalement accordé aux projets originaux. Cependant, puisque le premier exercice de transfert de connaissances réside dans l'élaboration d'une bonne synthèse, le fait de ne pas avoir plusieurs études faisant appel à la même méthodologie pour « vérifier » les résultats obtenus rend cet exercice beaucoup plus difficile. Il est donc nécessaire de mettre en commun, autant que possible, les résultats de plusieurs études comme l'ELDEQ pour que le transfert de connaissances soit utile et pertinent.
- Pour un transfert efficace des connaissances, un accompagnement des personnes dans l'appropriation des résultats de recherche serait requis. Un monitoring auprès des communautés et des intervenants permettrait la production de données jugées utiles par ces derniers. Également, la production de tableaux de bord d'indicateurs pertinents permettrait d'encourager le développement et la mobilisation des capacités du milieu. Enfin, des mécanismes devraient être mis en place pour préserver les acquis.
- Il est important d'aller à l'essence du message issu de la recherche et de simplifier celui-ci pour le rendre accessible à tous. À cet égard, les détails méthodologiques ne sont pas nécessaires. Il est important aussi de donner des informations simples et utiles aux intervenants.
- Produire des connaissances à partir des préoccupations et des besoins des populations est à la base fastidieux. C'est une approche qui prend du temps.
- Dans le domaine de la recherche, les problèmes de financement et de disponibilité des ressources sont fréquents.

- En recherche appliquée, la production de connaissances utiles et pertinentes prend racines dans les besoins des intervenants et de la société.
- La promotion des mécanismes d'échange comme celui qui a prévalu dans l'ELDEQ pour la gestion des orientations de l'enquête, par exemple, qui permet aux gens de différents milieux de contribuer à la détermination des analyses à faire et pour la prise en compte des préoccupations des partenaires de la gouverne ou du milieu de l'intervention devrait continuer d'être encouragée. Ce mécanisme a permis d'apporter des ajustements et constitue l'une des raisons de la longévité de l'ELDEQ.
- La diffusion de données probantes requiert la mobilisation de plusieurs acteurs et pas seulement des chercheurs. Et cette mobilisation ne devrait pas dépendre d'un seul groupe. Les courtiers de connaissances pourraient apporter leur soutien dans une telle démarche.